

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Année universitaire 2023-2024

Objet : ☐ RECHERCHES AVANCEES
☐ ERASMUS - STAGE (Europe hors métropole)
☐ STAGE (hors Erasmus y compris métropole)

Faculté ou institut d'origine :

Filière et niveau d'études :

Coordonnées complètes de l'étudiant(e) :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance : à

Adresse :

.....

.....

Téléphone : 02 62 Portable 06 92

Adresse électronique : @

Intitulé du projet, lieu et objectifs (argumentaire détaillé sur le contenu et le choix du lieu)

Lieu : Pays :

Intitulé du projet :

Durée (en mois) :

Calendrier (dates de début et de fin de mobilité) : du au

Avis motivé du responsable pédagogique de la filière

Je m'engage à - réaliser mon projet de mobilité selon les modalités ci-dessus et à rembourser toute aide perçue en cas de désistement.
- adresser les attestations de début et de fin de stage à la Direction des Relations Internationales de l'Université de La Réunion
- déposer un rapport en 2 exemplaires à la Direction des Relations Internationales dans le mois suivant mon retour (un exemplaire sera transmis par le Service à la Région) et au plus tard le 30 septembre 2024.

Saint-Denis, le
Signature de l'étudiant(e)
précédée la mention « Lu et
approuvé »

Saint-Denis, le
Signature du responsable
pédagogique

Saint-Denis, le
Signature du relais Relation
internationale de la
Composante

DOSSIERS D'AIDE A LA MOBILITE 2023-2024

DU CONSEIL REGIONAL

- 1) Etre âgé de moins de 28 ans au 1^{er} octobre 2022.
Dérogation possible à la suite d'une interruption involontaire de la scolarité.
Dérogation possible également pour des candidats âgés de 35 ans au plus à la suite d'une interruption pour cause d'activités professionnelles (examen au cas par cas et sur lettre motivée du candidat).
- 2) Justifier de la nationalité française ou être ressortissant de l'Union Européenne
- 3) Préparer un diplôme délivré par l'Université de La Réunion, au titre de l'année universitaire 2023-2024.
- 4) **Justifier de deux années de résidence des parents à La Réunion**
- 5) Ne pas avoir bénéficié de l'aide régionale pour le même cycle universitaire (L, M et D) ; Cependant si la nouvelle mobilité au sein du même cycle concerne le dispositif « stages et recherches », possibilité d'obtenir l'aide régionale à condition de ne pas avoir déjà bénéficié du soutien financier de la Région au titre de ce dispositif.
- 6) Appréciation au plan pédagogique de la mobilité et priorisation des projets par l'Université de La Réunion. A défaut, la Région se réserve le droit d'apprécier au cas par cas
- 7) **Demandes hors délai et dérogatoires (autres que le point 1) ne sont pas transmises à la Collectivité Régionale**
- 8) L'aide régionale à la mobilité est accordée **aux étudiants boursiers et non boursiers.**

Attention : Critères de conditions de ressources pour les non-boursiers : revenu imposable inférieure ou égale à 95 610€/an.

Liste des pièces à fournir : **AU FORMAT A4**

- ☐ Contrat d'engagement (original et photocopie)
- ☐ 2 photocopies de la carte nationale d'identité ou du passeport (hors Union Européenne)
- ☐ 2 photocopies du certificat de scolarité 2023-2024.
- ☐ 2 copies de la Convention de Stage entre l'Université et l'Organisme d'accueil ou Lettre d'acceptation de l'organisme indiquant les dates précises de la période de Stage
- ☐ 2 RIB au nom de l'étudiant portant mention de l'adresse de l'étudiant
- ☐ 1 photographie d'identité
- ☐ 2 copies des deux derniers avis d'imposition (foyer fiscal à la Réunion obligatoire) ; celui de l'étudiant(e) ou celui des parents si l'étudiant(e) est toujours rattaché(e) fiscalement
(les étudiants n'ayant pas le même nom que le parent auquel ils sont rattachés fiscalement devront justifier leur filiation, en fournissant en plus, une copie du livret de famille)
- ☐ Pour les étudiants boursiers : 2 photocopies de la notification définitive de bourse délivrée par le CROUS
- ☐ Lettre de motivation à l'attention de Madame la Présidente du Conseil Régional (l'original et une photocopie)
- ☐ 2 photocopies d'attestation d'assurance de responsabilité civile

Contact et lieu de dépôt du dossier : Université de La Réunion / **Direction des Relations Internationales (DRI)**

(Campus Nord- Le Moufia - 15, Avenue René Cassin CS 92003 - 97 744 Saint-Denis Cedex 9)

- Tel: 02 62 93 83 20 – E-mail: daniela.viracadou@univ-reunion.fr

AUCUN DOSSIER ENVOYE PAR LA POSTE NE SERA ACCEPTE (sauf cas exceptionnel)